

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

NIF : 408002002100046

Avis d'attribution provisoire

L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la Consultation N°06/2022/UNII relative à la fourniture de produits parapharmaceutiques dentaires et médical, produits de désinfection, effets d'habillement de protection, matériels médical et dentaires et appareil d'échographie mobile au titre de l'année 2022 qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres portant sur le **Lot N°02 : Produit parapharmaceutiques médical**, le contrat est attribué provisoirement au soumissionnaire **SARL DYBA Consulting (Alger)** pour un montant total de : **1 661 485,59 DA/TTC**.

Fourniture	Soumissionnaire	NIF	Montant Total DA/TTC	OBS
<u>Lot N°02 : Produit parapharmaceutiques médical</u>	SARL DYBA Consulting (Alger)	001531011588433	1 661 485,59 DA/TTC.	Offre moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : www.unii-dz.org.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

Commandant d'unité